

L'Atlas de Beni Mellal : de la chasse gardée des Amazighs à la perspective de circulation de leur savoir-faire

Fatima Ez-zahra Benkhallouq, Farid El Wahidi, Ouidad Tebbaa

Pour citer cet article

Fatima Ez-zahra Benkhallouq, Farid El Wahidi, Ouidad Tebbaa, « L'Atlas de Beni Mellal : de la chasse gardée des Amazighs à la perspective de circulation de leur savoir-faire », *Revue GéoDév.ma*, Volume 5 (2017). Numéro spécial : « Tourisme durable et articulation entre littoral et arrière-pays en Méditerranée », en ligne : <http://revues.imist.ma/?journal=geodev>

Introduction

Tourisme solidaire, écotourisme, tourisme culturel, tourisme vert ou encore vertueux sont tous des modèles de mise en œuvre de l'activité touristique soucieuse du développement socio-écologique durable. Ce sont des modèles qui se sont ajustés, au fil du temps, à la prise en compte progressive du rôle de la population riveraine en tant qu'acteur local qu'il faut impliquer dans toute stratégie de développement durable par le biais d'une activité touristique. Celle-ci doit se baser sur la valorisation et la pérennisation des savoirs culturels et écologiques comme valeur patrimoniale, source de richesse et de plus-value pour des territoires aux conditions de vie capricieuses ; particulièrement en zones de montagnes.

En plus des retombées économiques directes du secteur sur le pays, le tourisme s'est vu créer d'autres champs d'intervention faisant de lui un centre d'intérêt pour plusieurs disciplines. L'activité peut, selon plusieurs acteurs de développement, assurer un développement durable en permettant la conservation et la mise en valeur de la biodiversité.

Chercher à impliquer la population locale dans le processus de collecte, de sauvegarde et de mise en valeur du savoir à la fois naturel et culturel révolutionne les anciennes méthodes d'approche. Ce changement de vision s'installe lorsque le tourisme opte, entre autres, pour le développement des territoires. Ainsi résonne-t-il ces dernières décennies comme un des leviers de développement des populations en marge de la croissance économique.

Ce présent article tente d'étudier le savoir naturel et culturel d'une zone montagneuse reculée ; le territoire des Ait Soukhman dans l'Atlas de Béni-Mellal. Il s'agit d'une zone riche d'enseignement pour appréhender la problématique tripartite du développement économique, écologique et social. Le territoire est doublement intéressant car d'une part, il confine des modes de vie et des savoirs ancestraux de la population locale, d'autre part, sa situation géographique cloisonnée demeure encore peu investie par les acteurs locaux, nationaux et internationaux.

Plusieurs auteurs (Agrawal, 2005 ; El Wahidi *et al.*, 2014) pensent que le développement et l'atténuation de la pauvreté locale de la zone devraient se baser sur l'intégration de la population locale comme acteur territorial. Ce postulat se confirme dans notre zone d'étude

où la population détient des savoirs écologique et culturel ancestraux qui peuvent constituer un capital de valorisation et d'apport de plus-value en faveur du bien-être des populations locales. Néanmoins, cette dernière connaît depuis quelques décennies des mutations sociales dues à des facteurs internes (mutations démographiques, migration, électrification...) et d'autres, externes comme la globalisation et l'ouverture des marchés. Sans contribution à une conscientisation patrimoniale, linguistique et environnementale, ces dynamiques peuvent être source d'uniformisme culturel et d'abandon des savoirs et modes de vie traditionnels. L'objectif de ce travail est d'interroger le potentiel écologique et les spécificités culturelles des tribus des Ait Soukhman en vue d'une valorisation future anticipant ainsi les mutations socio-culturelles qui pourraient induire à la dissipation du savoir local et à l'uniformisation que connaissent beaucoup de zones de l'arrière-pays marocain.

Ce texte s'articule autour de deux parties distinctes. La première partie est foncièrement géographique, dédiée à la description du territoire des Ait Soukhman et de ses atouts écologiques et paysagers. La seconde, à travers une approche anthropologique, reprend les richesses culturelles et les savoirs « traditionnels » de la population locale pour souligner le caractère exceptionnel d'un corpus patrimonial encore peu connu à l'exception de quelques notes et rapports rédigés par les investigateurs français lors du protectorat.

1. Milieu biophysique et humain des Ait Soukhman

Confédération des tribus des Ait Soukhman

Les tribus des Ait Soukhman se situent à l'arrière-pays de la ville de Beni Mellal et d'Azilal. Par rapport aux trois groupements dialectaux actuels, le parler fait partie du groupe tamazight. Les Ait Atta à l'Ouest, les Ait Saïd et les Ait Owerria au Nord, les Ichkirm à l'Est, les Ait Hdiddou au Sud, sont des voisins immédiats des tribus des Ait Soukhman avec lesquels ils vivent souvent en des situations conflictuelles à cause des pâturages.

Occupant un vaste territoire à cheval sur le Moyen Atlas et la partie Nord-Est du Haut Atlas Central, les Ait Soukhman forment une grande confédération amazighe. Quatre tribus y sont issues : vers l'est, on trouve les tribus d'Ait H̄mama et Ait ebd̄i. Les Ait Soukhman de l'ouest sont représentés par les tribus d'Ait Daoud ou eli et les Ait Saïd. Ces tribus auraient pour ancêtre commun, eli Soukhman dont les quatre fils auraient légué leurs noms aux groupements, H̄mi, ebd̄i, Daoud et Saïd.

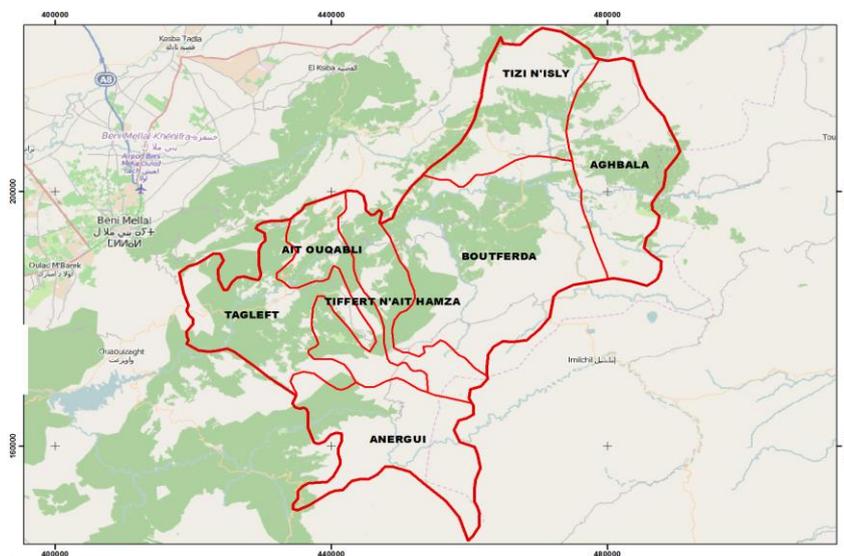


Figure 1 : Les sept communes correspondantes à la zone d'étude

Le territoire des Ait Soukhman occupe l'extrême Est-Sud-Est de la région de Khenifra-Beni Mellal. Il se répartit entre les provinces d'Azilal (Nord-est) et de Béni Mellal (partie Est) (Figure 1).

Situation administrative

Selon le nouveau découpage régional, la région de Khenifra-Béni Mellal regroupe les provinces de Beni Mellal, Fkih Ben Salah, Houribga, Khenifra et Azilal. La région de Khenifra-Béni Mellal est limitée à l'ouest par les provinces d'El Kalâa des Sraghnas et Al Haouz, au Nord par les provinces de Settat, à l'Est par les provinces d'Errachidia, Ifrane et Midelt, au Sud par la province d'Ouarzazate. Elle est située au carrefour des axes routiers desservant les principaux pôles économiques et citées impériales du Royaume (Casablanca, Marrakech, Fès, Rabat...) et est ouverte en même temps sur les provinces du sud, notamment Errachidia. Etant donné qu'il est difficile d'établir les limites exactes de l'étendue des tribus des Ait Soukhman, nous nous sommes contentés de reprendre les limites des communes rurales qui entrent totalement ou partiellement dans ledit territoire. Sur le plan administratif sept communes rurales se partagent les Ait Soukhman (Tableau 1) couvrant une superficie d'environ 2527 km².

Tableau 1. Les sept communes constituant le territoire des Tribus des Ait Soukhman.

Province	Cercle	Commune	Surface (km ²)
Azilal	Ouaouizeght	Tagleft	352,19
		Tifirt N'ait Hamza	189,37
		Ait Ouqabli	218,87
		Anergui	368,45
Beni Mellal	El Ksiba	Boutferda	711,97
		Tizi N'isly	310,92
		Aghbala	375,617
Surface Totale de la zone d'étude			2527,37

Climat et bioclimat

Le territoire des tribus des Ait Soukhman fait partie des zones sèches situées en climat semi-aride, c'est-à-dire que les terres dont la productivité, exprimée par la production végétale, est principalement limitée par la disponibilité de l'eau en raison des faibles précipitations. Ces zones ont longtemps été reconnues comme distinctes de par les formes de survie dans un milieu accidenté, mais elles sont aussi distinctes en termes de culture, de savoirs et de traditions.

L'analyse bioclimatique de la région selon le classement d'Emberger (1930) range la zone dans le climat méditerranéen chaud et tempéré avec une saison sèche. Le bioclimat dominant est de type subhumide à hiver froid ($m < 0^{\circ}\text{C}$), au sud -aux alentours de la cuvette de *Tagleft*- c'est un bioclimat semi-aride à variante fraîche ($0 < m < 3^{\circ}\text{C}$), au centre dans les replats de *Tingaref (El Haouanet)* règne le bioclimat semi-aride à variante froide ($m < 0^{\circ}\text{C}$). Très localement, vers le Nord-Ouest (région amont d'*Aghbala*), le bioclimat est plutôt humide à variante froide.

Les précipitations nivales pendant l'hiver intéressent les altitudes au-dessus de 1000 à 1500 m des hauts reliefs où, en moyenne, 5 à 10 jours de neige par an sont enregistrés. Sur les sommets de plus de 2000 m, l'enneigement dure de 1 à 3 mois selon les années. La fonte des neiges contribue au soutien des débits des sources et des débits d'étiage des Oueds (*El Abid, Melloul et Ahensal*), ainsi qu'à l'alimentation des aquifères souterrains.

Végétation naturelle et occupation du sol

La végétation forestière typiquement méditerranéenne (*asklu n zitun* : olivier, *tišit* : caroubier, *lluz* : amandier, *tasaft* : chêne vert, *tiqqi* : genévrier, *dduj* : noyer) se présente en forêts et matorrals plus ou moins denses et dégradés. Elle couvre les versants Nord et Sud jusqu'à la limite supérieure forestière (2 400-2 700 m). L'étagement de la végétation s'échelonne comme suit : le genévrier de Phénicie (*Juniperus phoenicea*), plus abondant sur les bas et mi-versants ainsi que sur les adrets ; plus en altitude vient le chêne-vert (*Quercus rotundifolia*), et le genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*). Enfin, le genévrier thurifère (*Juniperus thurifera*) en formations éparses représentant la limite supérieure de la végétation arborée et le début de l'étage asylvatique. Vers le Nord-Est de la zone (région d'Aghbala) et sur des espaces très localisés des vestiges de la cédraie (*Cedrus atlantica*) et du chêne zéne (*Quercus faginea*) témoignent d'une végétation luxuriante dans l'étage humide de la région où les conditions d'enneigement et d'humidité sont réunies.

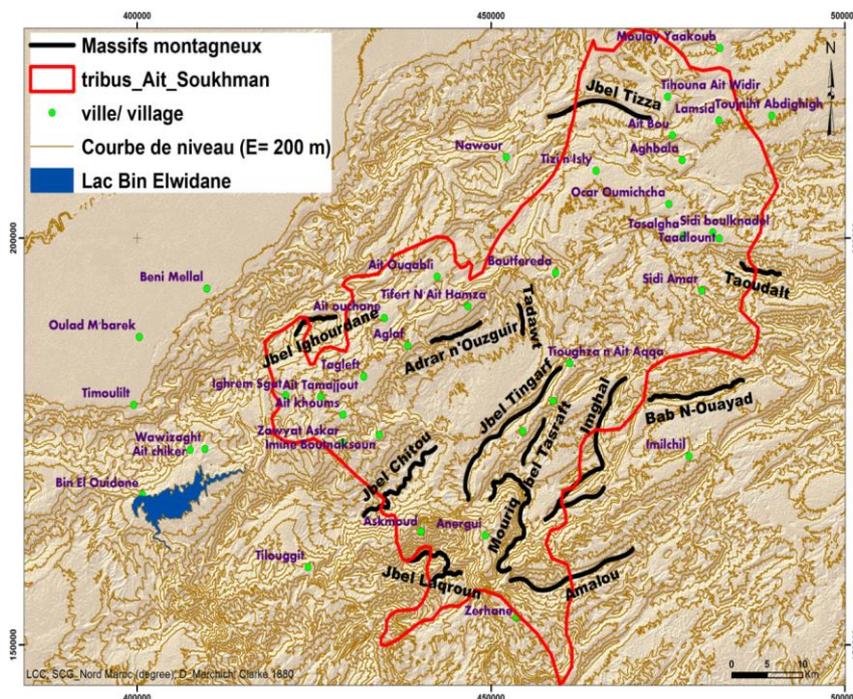


Figure 2 : Les principaux massifs montagneux et points culminants de la zone d'étude.

L'occupation du sol (Figure 3) est typique des zones montagneuses du système atlasique. Elle est le résultat d'interactions de plusieurs facteurs naturels et humains. La géomorphologie très accidentée de la zone avec des escarpements accentués laisse peu de place à une emprise étroite des vallées. Le finage villageois est organisé perpendiculairement à l'axe montagnard. En bas de pente, il comprend de bas en haut, les parcelles cultivées en sec (bour) et quelques rares cultures irriguées. Ces cultures souvent extensives se développent sur des sols établis sur les grès, marnes et argiles rouges. Les mi- et haut-versants sont occupés par le terroir boisé communautaire utilisé pour le bois de feu, le fourrage foliaire et le pâturage. Les parties basses de ce domaine, bois ou prairies, sont souvent gérées en *agdal* (territoire soumis à une mise en défens forestière pendant une partie de l'année), alors que les zones forestières hautes, les *mouchaa*, sont soumises au libre usage. Les espaces asylvatiques d'altitude constituent des parcours collectifs pour les troupeaux d'ovins et de caprins et sont particulièrement prisés en été.

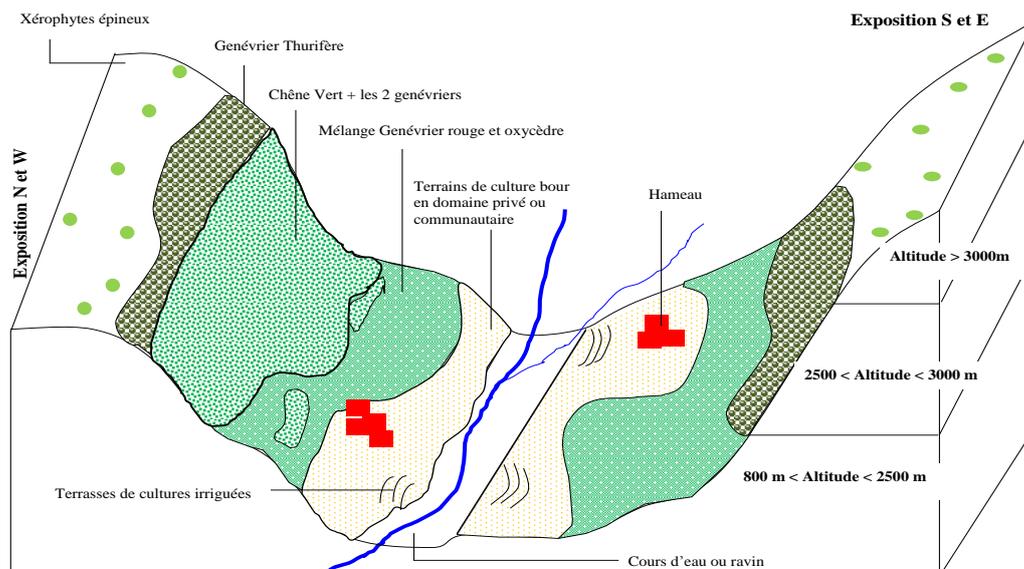


Figure 3 : Le topo-séquence illustrant la structure du paysage naturel des Ait Soukhman.

La pression démographique conjuguée à la difficulté pour les villageois de trouver des alternatives au prélèvement de bois et de compléments fourragers fait que ces ressources forestières et pastorales sont dans un état de dégradation et localement assez conservées (SIBE d'Aghbal, réserve Tagleft et Tizi N'Isly, etc.).

Les principales activités économiques de cette population sont l'élevage et les menu-produits forestiers. Les cultures agricoles sont dominées par les céréalicultures en *Bour* et ne permettent qu'une économie d'autosuffisance familiale. Les petits périmètres d'irrigation étant localisés dans les vallées ou aux alentours des sources, n'arrivent pas à développer un véritable tissu économique générateur de revenus.

2 - Du paysage naturel au paysage culturel

Représenté dans l'imaginaire de tous comme une suite de reliefs difficilement accessibles, la montagne demeure ainsi l'espace le moins exploré et usurpé par l'homme. En effet, isolés de leur propre gré au fin fond d'une montagne rude et dangereuse, les Ait Soukhman se sont vu faire de cette dernière un foyer régi par des règles structurées de survie humaine, culturelle et de gestion commune. L'union de l'appartenance à un pays commun n'est pas discutable, mais l'identité tribale est omniprésente. C'est cette identité préservée qui a fait que l'on parlait longtemps de ces tribus comme étant insoumises aux différents pouvoirs pré et post coloniaux. Cette résistance de tout ordre venant de l'extérieur se voit clairement, à titre d'exemple, dans : l'arabisation, l'islamisation ou même la colonisation française. Ceci est marqué par un retranchement de cette population et de ce territoire en entier des zones mitoyennes créant ainsi une île culturelle pendant plusieurs siècles. L'inaccessibilité des montagnes a joué en faveur de la population et rendait toute invasion politique ou même culturelle difficile, aidant ainsi à préserver pendant longtemps une langue et un système de lois très distincts : l'*azɛɛrf* ou le droit coutumier.

La population demeure consciente qu'une surexploitation et une dégradation croissantes de ses maigres ressources ne seront pas à son avantage. C'est pourquoi elle s'est vue dans l'obligation de mettre en œuvre des dispositifs ancestraux à la fois culturels, coutumiers et conventionnels pour pouvoir mener à bien une cohabitation réussie. L'optique du scientifique diffère de celle du paysan : ce dernier perçoit le milieu beaucoup plus comme un bien

commun sacré, béni et hérité des ancêtres que d'un simple espace où l'on puise les biens et services sous forme d'usage et d'exploitation quotidienne des ressources.

Hormis son positionnement géographique qui fait de son paysage naturel et géologique un atout incontournable, la zone héberge une richesse culturelle perpétuée grâce à un mode de vie conservateur du milieu commun. L'étude des spécificités naturelles et culturelles de ces tribus nous met d'emblée face à une question capitale : pourquoi est-ce que des zones se prêtent à la valorisation plus que d'autres, sachant que ces dernières offrent les mêmes atouts naturels et culturels ?

Notre point de départ est qu'un savoir local naturel ne peut pas être traité sans prendre en considération le côté culturel. Le paysage naturel est avant tout un relief, une rivière et une forêt, mais aussi et surtout une image et une représentation culturelle insérée dans la mémoire collective.

L'histoire des Ait Soukhman : une mémoire en mouvement

La littérature orale pérennise l'histoire dans son milieu grâce à l'opération de transmission de génération en génération. Elle érige des parois identitaires osmotiques face aux influences internes et externes. Cette insularité culturelle se reflète à travers un corpus de savoirs culturel et écologique diversifié et endémique.

En fait, il s'agit bel et bien d'une mémoire en commun¹- des vieux comme des jeunes, de ceux qui ont vécu cette période comme de ceux qui ne l'ont pas vécue- qui surgit à la surface. Au-delà de l'échelle personnelle, toute la population ressent ce que les grands-parents ont ressenti et véhiculera les mêmes connotations négatives à cette génération et aux générations futures qui n'ont pas vécu l'expérience.

L'image de « ces étrangers qui se sont immiscés dans une terre qui ne leur appartient pas pour massacrer des innocents pour la simple raison que la population est qualifiée de rebelle et de non docile » est omniprésente dans les récits à la fois des jeunes et des moins jeunes. Pour « dompter² » cette population insoumise, il fallait user de toutes sortes de méthodes (bombardements, artilleries, raids aériens, etc.).

La population connaît par cœur le vers suivant :

« ayayd rəwłəg ayayd nuży igil uğulğ ar qqaṛəg a sidi lbiru »

J'ai tellement souffert et fuis l'opresseur, que j'ai fini par appeler le colonisateur et son bureau : Seigneur !

L'image des animaux sauvages qui fuyaient les chasseurs pour se réfugier en pleine montagne, derrière les roches, les cols et dans les grottes, est reprise ici dans ce vers. Il accentue la fuite de la population dans les altitudes les plus élevées de peur de céder à un étranger qui parle une langue autre que la sienne et qui vient véhiculer des valeurs différentes des siennes. Après une longue résistance, les riverains cèdent en fin de compte.

¹ Cette mémoire commune vive dans notre zone d'étude n'est pas une règle. Il existe des peuples qui ont préféré mettre de côté les souvenirs traumatisants. Franck Michel (1997 : 180) écrit qu'en pays Toraja par exemple, (région montagneuse en Indonésie) : « interrogés sur l'histoire, notamment les zones d'ombres de celle-ci comme par exemple l'esclavage, les guerres locales intestines du siècle dernier ou même les trophées de têtes coupées, les habitants semblent souvent avoir perdu la mémoire, il apparaît que les jeunes ne connaissent en fait qu'une histoire locale édulcorée, idéalisée et prestigieuse. Beaucoup de personnes rient lorsque sont évoqués les autres fois ».

² Comité d'études Berbères de Rabat, Les archives Berbères. 2005. Ed. Diffusion Al Kalam, Tome: I, 443p.

Le vers suivant énumère les lieux où les raids aériens ont fait beaucoup de victimes :

« nəkka Tafza kkiġ Tazəgzawt kkiġ baddu³ yamzid urumi
zziġ ištāb adyāġ aġyul n urumi ad rbuġ lyajor ».

« J'ai assisté à la bataille de Tafza, Tazəgzawt et Baddu et j'ai fini entre les mains du Roumi. En fait, le destin a voulu que je devienne l'âne du Roumi pour porter de lourdes pierres sur mon dos ».

Le mot *tazəgzawt*, traduit littéralement par la verte, est un espace verdoyant sur toute l'année (2700 m d'altitude) où les paysans se sont réfugiés, puis ont été séquestrés avant d'être bombardés. Peyron M. (2012) décrit ce beau massif boisé ainsi :

« La verte », (*tazizawt*) tel était le nom que lui donnaient les Imazighen de la région. Une réputation de bout du monde, de lieu austère aux sources rares (...). Lieu bucolique, propice à la contemplation, avec ses pieds de vigne sauvage, ses pruniers et buissons de mûres, ses deux sources : l'une d'eau douce, l'autre saumâtre. Sidi 'Ali a dû en ramener une impression de nature indomptée : enchevêtrement de crêtes boisées, broussailleuses ; de pentes abruptes, de ravins tortueux et de torrents fougueux, qui en feraient un refuge parfait en cas d'urgence absolue ».

La langue a gardé à jamais des expressions profondément marquées par ses événements passés, constituant ainsi un document mémorisé en transmission permanente d'une génération à une autre.

Ainsi, appelle-t-on tout étranger qui s'immisce dans une terre de force *arumi* par illusion aux Romains. Il connote l'impitoyable et le cruel. Par néologisme, les Amazighs ont créé le verbe *irrumi* qui connote : « il n'a pas de cœur, il n'a pas de pitié » ou encore *lxdəmt tarumit* (le travail du Roumi), pour qualifier un travail dur et pénible.

Le savoir local des Ait Soukhman

Les rites partagés peuvent être matière de patrimonialisation. En effet, chez les tribus des Ait Soukhman, les rites sont omniprésents et peuvent être classés en quatre grandes catégories :

- Des rites d'initiation : l'initiation consiste à forger une identité sociale par le biais d'un rituel. En effet, il se veut un rite de formation qui ne peut engendrer une identité sociale que si on le met en rapport avec le monde extérieur, c'est-à-dire dans son contexte culturel approprié.
- Des rites de passage : tout Amazigh, fille ou garçon, doit nécessairement passer par plusieurs étapes, chose qui nécessite un changement. Les transitions sont accompagnées de rites codés culturellement, c'est le cas du tatouage, du mariage, de la circoncision, etc.
- Des rites qui glorifient les saisons et les éléments naturels : *ttəlgənja*⁴, (la fiancée de la pluie), *bu trwayin*, (la fête du couscous), que nous retrouverons dans le calendrier amazigh et qui désignera tardivement l'anniversaire du prophète.
- Des rites d'union dont l'objectif majeur est le maintien des valeurs du commun et de la fraternité : *Tađa*⁵ traduit littéralement par colactation ou le pacte de la fraternité.

³ Baddu, mont à presque 3000 m d'altitude situé dans le Haut Atlas. Il s'agit de l'un des lieux-symboles qui a hébergé les différents dissidents de la zone montagnarde.

⁴ Oussikoum B., (213 : 846) définit « *ttəlgənja* » comme : « composé de *təl* « envelopper » et de « *gənza* » « grande cuillère » : « Cérémonie « de la cuillère à pot » organisée généralement par les femmes et les enfants. Son but est de provoquer la pluie, lorsque, par suite d'une sécheresse persistante, les récoltes et le bétail sont menacés de destruction. La cérémonie consiste à promener une grande cuillère en bois habillée en fiancée. »

⁵ *Tađa* : alliance entre deux tribus par le biais d'un repas collectif : couscous arrosé par un lait maternel. Plusieurs sont les règles adoptées dans l'alliance de *Tađa* l'élevant ainsi au stade de la parenté sanguine. Il est interdit à tout un « *outađa* » de dire ou de faire du mal à son allié. Les « *u tađa* » doivent se rendre visite de temps à autre et s'offrir des cadeaux. Les deux

Afin de mieux saisir l'intérêt que présentent le rite d'initiation et le rite de passage chez les Ait Soukhman, il est à savoir que l'acte en soi ne peut des fois prendre que quelques minutes (la circoncision et le tatouage par exemple). Or, le rituel qui accompagne l'acte peut durer une longue période allant de la planification à l'exécution.

Ainsi pour commencer l'action du tissage, les femmes se préparent-elles et préparent leurs outils avant de tracer un ensemble d'étapes allant de la purification de l'espace à la mise en scène théâtrale qui transcende l'espace pour inscrire l'acte dans une dimension sacrée et bénie.

Toutes les femmes interviewées espèrent voir des touristes qui arrivent jusqu'à chez elles et valorisent leurs savoir-faire. Malika (48ans) le dit clairement : « *Nous voulons travailler et montrer au monde entier ce qu'on est capable de façonner. Quand on a froid, on façonne des couvertures avec nos propres mains. Et quand on a mal on chante et on improvise. Dites aux touristes que nous possédons des savoirs et savoir-faire et qu'il faut juste venir nous rendre visite* ».

Ce changement d'optique est dû essentiellement à une aspiration à une vie meilleure d'une population qui se voit coupée du monde, laissée à son propre sort, mais aussi et surtout capable de montrer à autrui qu'elle est dépositaire d'un savoir millénaire en transmission. La montagne tant chantée et protégée par les Ait Soukhman ouvre plusieurs pistes pour accueillir des investisseurs étrangers (gîte touristique d'une française 2007 et peu d'auberges modestes). La zone connaît un tournant décisif à partir des années 2000 grâce à la piste routière qui a lié Beni Mellal (route Ain Aserdoun) avec la zone montagneuse des Ait Soukhman. Pour la première fois, on vend des parcelles de terre à des étrangers (arabophones ou français) et on écrit timidement sur des rochers « Terrains à vendre ».

Vers un processus de patrimonialisation

Actuellement, la mise en patrimoine de la nature est partout encouragée, car elle apparaît non seulement comme un outil privilégié de conservation de la diversité biologique, mais également comme une manière de reconnaître la singularité des autres manières de faire et d'aider à ce que les savoir-faire locaux sur la nature se maintiennent.

Or, attribuer à un objet naturel ou culturel le statut de patrimoine, c'est vouloir lui allouer deux particularités essentielles ; d'une part, il doit être géré à assurer son passage de génération en génération : hérité des ancêtres c'est-à-dire qu'il doit être transmis d'une génération à une autre. D'autre part, il est censé faire l'objet d'une certaine conscience patrimoniale : son statut ne se décrète pas, mais est revendiqué comme tel par un groupe social (statut de protection).

Les critères de reconnaissance d'un patrimoine peuvent être présentés comme suit :

- Critères de conservation : quel intérêt aurons-nous à conserver un tel héritage ?
- Critères de motivation : qu'a-t-on fait de ce legs ?
- Critères de reconnaissance : quel regard portons-nous sur les espaces, les objets et les pratiques d'hier ?
- Critères touristiques : Quel intérêt actuel ou potentiel pour le contexte hébergeant, monuments, expressions vivantes, savoirs, etc. ?

Ne dit-on pas que tout processus de patrimonialisation devra être précédé par une étude de traçabilité et d'interprétations qui concilient utilité, reconnaissance et transmission ? La

tribus en question ne doivent jamais entrer en guerre, sinon, elles s'attirent la malédiction. Cette alliance va jusqu'à permettre le mensonge d'un « *u tađa* » auprès de la *jmaā* pour sauver son allié en cas de problème ou de délit.

sélection s'opère-t-elle de manière correcte ? Autrement dit le choix de telle ou telle pratique, de tel ou de tel site obéit-il à des règles scientifiques et objectives ?

À considérer la trace comme la définit Rasse, (2012 : 155) : « *des vestiges matériels ou immatériels, épars, incertains, improbables, laissés par les activités de l'homme, avant que certains d'entre eux ne fassent l'objet d'un processus de patrimonialisation.* ». Conserver les composantes culturelles, c'est les sauvegarder dans leurs modes de représentations qui ne sont pas forcément universels à première vue. Ainsi lorsque les spécialistes procèdent à la sauvegarde dans le sens de documentation, classification et interprétation, ils s'efforcent de faire connaître un patrimoine tout en justifiant les choix et les sens canoniques. Démarche peu concluante par rapport au savoir local, où savoir côtoie savoir-faire, pratique, représentations et milieu. Le tout forme un système difficile à découper en sections. Rasse (2012 : 155) explique :

Dans les faits, au sein du processus patrimonial, chaque étape constitue un enjeu symbolique suffisamment important pour faire parfois l'objet de débats et de discussions, mais le plus souvent de manipulations conscientes ou inconscientes en fonction des convictions des acteurs en position de pouvoir. Ainsi que le montrent les travaux de Walter et Fleury, même les lieux horribles les plus abominables de notre histoire peuvent être oubliés, avant d'être plus tard exhumés, réinterprétés, patrimonialisés et réintégrés dans la mémoire collective (Walter, Fleury, 2008, 2009, 2010).

La conservation d'un legs est certes complexe, mais la complexité dépasse de loin celle de la faisabilité pour intégrer celle des politiques et des planifications. Les héritiers ne sont pas, en fait, égaux. Il existe des héritiers légitimes qui détiennent une mémoire collective de haut niveau, d'élite, et d'autres, que nous appellerons ici, héritiers illégitimes ou naturels qui raisonnent, bâtissent et expriment mal cette mémoire mouvante selon leur intersubjectivité locale. L'ensemble d'éléments culturels, chez la deuxième catégorie, est certes riche, vaste et varié, mais il est confus, éparpillé et difficile à circonscrire.

Toute la question réside dans cette stratification et ces positions du pouvoir qui font que les données postulées au départ comme étant objectives et scientifiques ne le sont pas vraiment sur le terrain.

Pourtant des zones mitoyennes ont réussi à se démarquer, à se créer une identité plurielle et surtout à s'ouvrir sur le monde. C'est le cas par exemple de la vallée des Ait Bougmez du Haut Atlas qui n'est qu'une continuité géographique de notre zone d'étude et qui présente des atouts naturels et culturels similaires.

Les ressources locales (sociales, culturelles, naturelles et relatives au savoir-faire local) auxquelles nous avons fait allusion tout au long de cet article participent à la construction du monde référentiel de la population qui les pratique. Par là même, elles sont autant de ressources importantes pour le tourisme local. Les paysages façonnés au fil du temps par des systèmes agricoles, les races animales en voie d'extinction, les espèces végétales spécifiques, de même qu'un savoir-faire et des traditions liées à la gestion de l'espace, représentent autant de potentiels pour développer le tourisme culturel vert ou rural.

Conclusion

L'étude des tribus des Ait Soukhman a mis à la surface un grand nombre de questionnements quant aux critères de valorisation et de mise en tourisme de tel ou de tel site. La population étudiée dispose d'un potentiel considérable de savoirs qui méritent d'être valorisés puisqu'ils contribuent à la conservation et à l'utilisation durable de tout l'écosystème : une littérature orale abondante qui retrace pratiques, valeurs et savoirs techniques se rapportant à la terre,

aux récoltes et à l'élevage ainsi que ceux relatifs aux interactions entre les trois composantes ; savoirs mythiques, thérapeutiques et rituels. Ainsi la gestion de l'espace et des ressources reflète-t-elle une fine connaissance de l'écosystème et des relations entre ses différentes composantes.

Par ailleurs, les savoirs locaux que nous avons relevés montrent que les paysans ne raisonnent pas l'écosystème de manière sectorielle, comme le font les départements techniques, mais dans sa globalité puisque chaque composante est liée aux autres. Ce sont des savoirs en relation qui constituent un système cohérent.

De ce fait, la mise en patrimoine de la région des Ait Soukhman permettrait non seulement de conserver la diversité biologique, mais également de reconnaître l'originalité mosaïque des référentiels culturels et d'aider à ce que les savoirs locaux sur la nature se maintiennent et se valorisent.

Bibliographie

- Agrawal A., 2002. Classification des savoirs autochtones : la dimension politique, *Revue internationale des sciences sociales*, n° 173, ed. UNESCO/èrés,
- Agrawal A., 2005. Communautés, gouvernement intime et sujets de l'environnement au Kimaon, Inde. Traduit par Catherine Broué, *Revue Anthropologie et Sociétés*, vol. 29, no 1, 2005, pp. 21-47. Québec : Département d'anthropologie, Université Laval, 258 p.
- Amselle J-L. 1974, « Sur l'objet de l'anthropologie », *Cahiers internationaux de sociologie*, 56, p. 91-114.
- Auclair L., Alifriqui M., *Agdal* Patrimoine socio-écologique de l'Atlas marocain. IRD éditions, IRCAM.
- Auclair L., Alifriqui M., 2005, *Les agdals* du Haut Atlas marocain, enjeux d'une recherche pluridisciplinaire. Cah. Rech. 3, Centre Jacques Berque CJB. Rabat : 60-79.
- Chevalier J. et Gheebant A., 1982. *Dictionnaire des Symboles*, Robert Laffont/ Jupiter, Paris, 1060 p.
- Comité d'études Berbères de Rabat, 2005. *Les archives Berbères*. Ed. Diffusion Al Kalam. Tome : III, 2005, 345p.
- Comité d'études Berbères de Rabat, 2005. *Les archives Berbères*. Ed. Diffusion Al Kalam, Tome : I, 443p.
- Comité d'études Berbères de Rabat, 2005. *Les archives Berbères*. Ed. Diffusion Al Kalam. Tome : II, 416p.
- Comité du patrimoine mondial, 2008. *Orientations de la Convention du patrimoine mondial*, UNESCO.
- Dupré G. et al., 1991. *Savoirs paysans et développement*. Karthala-Orstom. Paris. 524p.
- Durand G., 1973. *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Paris, Payot.
- El Wahidi F., Bellefontaine R., Ponette Q. Defourny P., 2014. Dynamique de changement de l'arganeraie entre sur-usage et mutations sociales : une opportunité d'équilibre socioécologique? *Journal of Agriculture and Environment for International Development*.108 (2): 109 – 133. DOI: 10.12895/jaeid.20142.210.
www.iao.florence.it/ojs/index.php/JAEID/article/download/210/132.
- Montagne R., 1989. *Les berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc*. Editions Afrique-Orient
- Ostrom E., 2010. *Gouvernance des biens communs, pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, de boeck, 301p
- Pont-Humbert C., 1995. *Dictionnaire des symboles, des rites et des croyances*.
- Rasse P., 2006. *La rencontre des mondes : Diversité culturelle et communication*. Paris : Armand Colin.
- Rasse P., 2012. Trace, patrimoine, mémoire populaire, ESSACHESS. *Journal for Communication Studies*, vol. 5, no. 2(10) / 2012.

Pour Peyron : Peyron M., Tazizaout et Baddou, 2012, Note de recherche sur des hauts lieux de la résistance Amazighe, Haut Atlas marocain (1932-1933)". Michael Peyron's berber website.